

# Des dollars plus verts

**Avec son projet de « fonds carbone », la Banque mondiale s'est mise en première ligne dans l'élaboration de mécanismes financiers destinés à faciliter la réalisation des objectifs de Kyoto.**

## Entretien avec François Falloux

Conseiller en environnement à la Banque mondiale\*

**C**ourrier de la planète : Le protocole signé à Kyoto a-t-il des chances d'être ratifié par les Etats-Unis, dont la voix est déterminante dans les négociations sur le climat ?

**François Falloux :** A la veille de Kyoto, beaucoup pensaient que la conférence serait un échec puisque les Etats-Unis freinaient des quatre fers sur des engagements quantitatifs. Finalement, les Américains ont accepté de réduire leurs émissions en échange de la mise en place d'un marché de droits. Certes, beaucoup craignent à présent que le Congrès ne s'oppose à la ratification du protocole, mais la tactique de l'administration Clinton pourrait s'avérer payante. La majorité républicaine veut se prononcer au plus vite sur ce texte car, si le rapport de force lui est en ce moment favorable, elle sait que le vent est en train de tourner. C'est précisément ce qu'attend le gouvernement pour soumettre...  
A mon avis, il ne faut pas aller à Buenos Aires. En attendant, l'administration Clinton espère que les négociations passeront au camp des partisans de Kyoto. Beaucoup comptent que vis-à-vis des investisseurs et des consommateurs,

geance n'est pas payante. L'évolution de l'opinion américaine, donc des électeurs, pourra également être déterminante. Le gouvernement ne désespère pas non plus que d'ici à Buenos Aires, quelques grands pays en développement auront accepté le principe d'engagements quantitatifs réclamé par le Sénat américain.

Il y a un autre facteur important à prendre en compte. Le protocole est de fait déjà mis en œuvre par un nombre croissant d'acteurs. Elf a annoncé un objectif de - 15%. Une quarantaine de villes américaines, dont Miami, se sont engagées à réduire leurs émissions de 25 % par rapport au niveau de 1988. Une dynamique internationale est lancée et une pression s'exerce sur tous les gouvernements. Aux Etats-Unis, les républicains savent bien que plus le temps passe, plus il leur sera difficile de rejeter le protocole.

**Cdp : La Banque mondiale a envoyé une importante délégation au Japon. Quelle en est la raison ?**

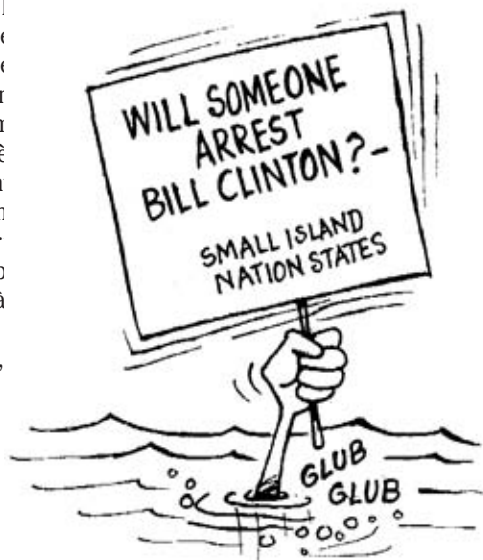
**F. F. :** Par rapport à d'autres conventions internationales, celle sur le climat est de loin celle où nous nous investissons le plus. Même si statutairement la Banque n'a qu'un rôle d'observateur, nous sommes très présents dans ce processus, car les enjeux sont énormes. Le coût des conséquences du changement climatique, selon le Giec, pourrait être chiffré par dizaines, voire centaines de milliards de dollars. Il en va de même pour les investissements à réaliser dans les énergies renouvelables. Econ, un

cabinet de consultants norvégien, estime à quelque 60 milliards de dollars le marché du carbone à l'horizon 2020. Dans le domaine de la mise en œuvre du protocole de Kyoto, la Banque mondiale peut jouer un rôle capital.

**Cdp : Elle s'y emploie d'ailleurs déjà largement avec des projets de réalisation conjointe dans des pays du Sud...**

**F. F. :** Il n'y aura sans doute pas de ratification du protocole avant 1999. Les incertitudes sont telles que d'ici là, il faut tester les solutions avec des projets pilotes. Nous ne sommes pas les seuls sur ce terrain. Ainsi, l'USAID (agence américaine d'aide au développement) a l'intention d'investir 1 milliard de dollars dans des projets de mise en œuvre conjointe. Pour notre part, nous finançons avec la Norvège, et bientôt la Suède et la Suisse, des projets de reforestation ou d'amélioration de centrales à charbon dans des pays en développement, mais il est encore trop tôt pour en évaluer les résultats. Il est important de diversifier les projets et d'en apprendre le maximum au cours de cette phase pilote car les problèmes à régler sont nombreux : négociation avec les pays hôtes, financement, certification et contrôle des réductions d'émission de gaz à effet de serre.

Pour l'heure, ce que l'on sait, c'est que le coût marginal d'une tonne de carbone évitée dans les pays développés varie entre 60 et 90 dollars. Dans des pays comme l'Inde ou l'Afrique du Sud, le coût de réduction serait de l'ordre de 20 dollars. Il est difficile de prévoir à quel prix se négociera la tonne de carbone dans le cadre de projets de mise en œuvre conjointe, mais si l'on imagine un prix



médian de 40 dollars, ce type d'opération serait avantageux pour toutes les parties.

**Cdp : Les pays en développement sont-ils preneurs ?**

F. F. A Kyoto, leur tactique a été de refuser de souscrire à des engagements contraignants, mais beaucoup s'intéressent de près à la mise en œuvre conjointe. C'est le cas de l'Afrique du Sud, qui dispose de deux à trois siècles de réserves de charbon peu cher car exploité en grande partie à ciel ouvert. Le mauvais rendement énergétique de leurs centrales n'est donc pas le problème des Sud-Africains. Mais à 20 dollars la tonne évitée, ils sont prêts à améliorer leurs équipements. Et si l'on ajoute 20 dollars pour des investissements dans d'autres secteurs, cela représente une rente considérable. Pour la Chine, où les émissions des centrales à charbon constituent de toute manière un véritable problème de santé publique, c'est également une solution séduisante.

Il est intéressant de constater que ces opérations conjointes commencent à se développer avant même la ratification de l'accord de Kyoto. Pourtant, sans ratification par les Parties, ces opérations pourraient ne pas être enregistrées au crédit des pays ou des acteurs privés qui les mènent. Autrement dit, des investisseurs prennent des risques en spéculant sur le développement futur de ce mécanisme.

**Cdp : La rente tirée de la mise en œuvre conjointe ne pourrait-elle pas servir de prétexte pour réduire l'aide publique au développement ?**

F. F. : Il y a là un enjeu. Les pays du Sud escomptent une source de revenu additionnel par rapport à l'aide au développement, dont j'espère qu'elle ne sera pas remise en cause. Si cela n'était pas le cas, le risque serait grand de consommer la rupture avec les pays industrialisés.

**Cdp : De même, la rente du carbone pourrait être captée par les États et ne servir en rien les intérêts des populations.**

F. F. : C'est une préoccupation. Parviendrons-nous à mettre en place des mécanismes qui éviteront une capture de la rente au détriment du développement ? Notre attitude doit consister à tout faire pour que l'argent arrive au bon endroit, aussi devons-nous établir le dialogue avec les associations locales, les organisations de la société civile concernées par ces projets de mise en œuvre conjointe. C'est l'objectif poursuivi par la Banque mondiale.

**Cdp : Sur ce point, une coalition d'ONG a récemment attaqué la Banque mondiale en raison de sa participation au financement d'un projet pétrolier au Tchad et au Cameroun...**

F. F. : Dans le financement de ce projet, la Banque mondiale représente 5 % de l'investissement total. Si nous avons décidé d'y participer, c'est justement pour garantir la prise en compte de l'environnement et limiter les impacts sociaux. C'est aussi pour faire en sorte que la rente pétrolière soit canalisée vers des secteurs d'investissements prioritaires tels que l'éducation et la santé. Un certain nombre de gens pensent que la Banque ne devrait pas participer à ce projet, estimant que la rente sera capturée par les pouvoirs en place et se retrouvera sur des comptes en Suisse. De notre côté, nous sommes convaincus qu'en nous impliquant, nous pouvons améliorer ce dossier. ◀

*Propos recueillis par A. R.*

\* Banque mondiale  
Room J3-137  
1818 H Street NW - Washington DC  
20433 Etats-Unis.  
Tél. : 1 202 473 55 62.  
Fax : 1 202 473 81 85.  
E-mail : [ffalloux@worldbank.org](mailto:ffalloux@worldbank.org)

## Un « fonds carbone »

La Banque mondiale gère un important portefeuille de projets dans le domaine de l'énergie. Déjà, près de 300 millions de dollars ont été investis dans des programmes consacrés à la limitation des émissions de gaz à effet de serre ou aux énergies renouvelables. La Banque est également l'un des principaux acteurs du Fonds pour l'environnement mondial, créé en 1991. Avec l'appui du gouvernement norvégien, elle finance encore l'« initiative globale carbone » dont l'objectif est d'étudier les différentes options pour limiter les émissions de gaz à effet de serre, en particulier les opérations de mise en œuvre conjointe.

Actuellement, la Banque mondiale prépare la constitution d'un fonds d'investissement carbone (le Carbon Investment Fund), en cours de négociation avec des gouvernements et des opérateurs privés, et qui pourrait voir le jour en décembre 1998. Il permettrait de répartir les risques et les coûts des transactions sur le carbone grâce à un large portefeuille de projets. Imaginons un Etat ou un industriel qui s'est engagé à réduire ses émissions. Après les avoir limitées au maximum sur son sol, il peut avoir besoin de réaliser des opérations conjointes dans d'autres pays pour parvenir à son objectif. Au lieu d'avoir à assumer seul les risques de la mise en œuvre de ces opérations (coûts de transaction, certification des réductions d'émission...), il pourrait simplement acheter des droits à émettre au fonds carbone, en charge du financement et de l'exécution de projets de réduction des émissions de gaz à effet de serre. En gérant le fonds carbone, la Banque mondiale, forte de son expérience et de sa crédibilité, apporterait à ce système toutes les garanties nécessaires.

F. F.